

## commande non livrée et encaissée par xxxxxx

## Par celinette08, le 28/11/2021 à 17:44

bonjour

j'ai commandé chez xxxxxx des lames de plafond ,j'ai opté pour une livraison et là, erreur de produit ,de refence de la part de xxxxxx ,le transporteur n'a pas voulu reprendre la mauvaise livraison puis xxxxxx a renvoyé un nouveau transporteur pour recuperer l'erreur et depuis rien ,ils font trainer ,je ne cesse de telephoner mais personne ne prend en consideration le probleme ,bien sur aucun delai pour la nouvelle livraison

Par miyako, le 28/11/2021 à 21:12

Bonsoir,

Si vous n'avez pas satisfaction dans les 30 jours ,vous êtes en droit d'annuler la vente et de demander le remboursement .Lettre recommandée AR.

Cordialement